

Votants : 95

Convocation du Conseil de Communauté :  
le 7 décembre 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 18 décembre 2012

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 décembre 2012

### FINANCES– ALLOCATION D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE 2013

#### **Titulaires présents :**

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGÉ, Blanche BAMANA, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Anthony BONNIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GOUSSARD, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Joël MISBERT à Thierry DEVAUTOUR, Gilbert GOLAZ à Sylvie DEBOEUF, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Annie COUTUREAU, Alain CHAUFFIER à Philippe REY, Patrick DELAUNAY à Denis THOMMEROT, Michel GENDREAU à Jacques TAPIN, Emmanuel GROLLEAU à Virginie LEONARD, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Aurélien MANSART à Pilar BAUDIN, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Alain PIVETEAU à Pascal DUFORESTEL, Sylvette RIMBAUD à Guillaume JUIN, Jean-Claude SUREAU à Michel SIMON

#### **Titulaires absents suppléés :**

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Nicole DAVID par Christian GOUSSARD, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD par Anthony BONNIN

#### **Titulaires absents :**

Maryvonne ARDOUIN, Elisabeth BEAUVAIS, Didier DAVID, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Frédéric PASTOR, Pierre RIGAUDEAU

#### **Titulaires absents excusés :**

Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, Gilbert GOLAZ, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Alain CHAUFFIER, Patrick DELAUNAY, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Jean-Claude SUREAU

**Présidente de séance :** Geneviève GAILLARD

**Secrétaire de séance :** Gaëlle MANGIN

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 DECEMBRE 2012**

**FINANCES – ALLOCATION D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE 2013**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu

- L'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, modifié par Décret n°2011-645 du 9 juin 2011 – art.1,
- La loi n°2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
- La loi de Finances 2011 et notamment son article 108 portant dérogation aux modalités de révision du montant de l'Attribution de Compensation,
- L'évaluation des transferts de charges entre les communes membres et la CAN actés par les rapports annuels de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC), et les délibérations du Conseil de Communauté s'y rapportant,
- La délibération du Conseil de Communauté du 19 février 2001 fixant les règles relatives aux attributions de compensation négatives,
- Les délibérations par lesquelles chaque année depuis 2000 le Conseil de Communauté a décidé de verser aux communes membres une attribution de compensation en application de l'article 86 de la loi 99-586 du 12 Juillet 1999,
- La délibération du 13 décembre 2010 relative à la mise en place de l'allocation d'Attribution Communautaire 2011.

Considérant

- Le rapport de la CLETC en date du 29 Novembre 2010,
- Le projet politique 2008/2014 présenté en Commission Générale le 29 Novembre 2010 et ses conséquences financières, car il est important que la CAN conserve les marges de manœuvre suffisantes pour assurer les objectifs qu'elle s'est fixé,
- La délibération du Conseil de Communauté du 17 Décembre 2012, relative au vote du budget primitif 2013

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Verser à chaque commune cette allocation d'attribution communautaire conformément à l'annexe jointe,
- Verser les montants de cette allocation par douzième,
- Décider que la CAN ne percevra pas d'Attribution de Compensation négative.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 95  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Thierry DEVAUTOUR**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20121217-c16-12-2012-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2012  
Date de réception préfecture : 20/12/2012